Cinquante-sixième année. - N° 153 A Lundi 8 et mardi 9 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3152

94 – VAL-DE-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRÉTEIL

Ventes et cessions

843 358 367 RCS Créteil.
Y-OZ.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 24, Rue des Sablons, 94470 Boissy-Saint-Léger.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION YAALOM Société par actions simplifiée Au capital de : 2 515 100,00 EUR Siège social 24 Rue des Sablons 94470 Boissy-Saint-Léger N° RCS 813 001 500 RCS Créteil, est société absorbante Y-OZ Société par actions simplifiée Au capital de : 10 000,00 EUR Siège social 24 Rue des Sablons 94470 Boissy-Saint-Léger N° RCS 843 358 367 RCS Créteil, est société absorbée En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société SOYYUZ DEVELOPPEMENT, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés Y-OZ et YAALOM depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, la fusion ne donnera pas lieu à approbation par l'assemblée générale extraordinaire des sociétés concernées, il ne sera pas procédé à une augmentation du capital de la société YAALOM. La société Y-OZ se trouvera dissoute sans liquidation et la fusion sera définitivement réalisée à l'issue du délai d'opposition de 30 jours commençant à courir à compter de la présente publicité. Actif : 2 739 175,00 EUR Passif : 1 443 193,00 EUR Actif net apporté : 1 295 982,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Aucun rapport d'échange ni aucune prime de fusion ne sont prévus. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er janvier 2022 jusqu'à la date de réalisation définitive de l'opération seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société YAALOM et considérées comme accomplies par la société YAALOM depuis le 1er janvier 2022. Date du projet : 20/07/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 27/07/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Créteil au nom de la société Y-OZ et au nom de la société YAALOM.